

les obligations des etats membres pour execution du droit co

Par **Oda62**, le **26/12/2009** à **14:38**

bonjour

j'ai besoin de quelques renseignements sur les obligations incombant aux autorités nationales des etats membres pour exécution du droit communautaire

j'ai fait reference au principe de cooperation loyale et d'autonomie institutionnelle et je voudrais savoir si c'est correct

merci d'avance

bonnes fêtes !